

## **BUREAU DU 05 JUILLET 2017**

Délibération N° B 17/078

## PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019

## **AVENANT A UNE CONVENTION FONCIERE OPERATIONNELLE Foncier diffus**

MOYEUVRE-GRANDE - Etablissement Lemoine - F08FD700096

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur).

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la convention passé avec la commune de Moyeuvre-Grande pour s'assurer la maîtrise de terrains, Considérant la modification relative à la prorogation des délais au 30/06/2019,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer l'avenant à la convention foncière avec la commune de Moyeuvre-
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

**VU ET APPROUVE** 

Jacques GARA!

Europennes

Président du Conseil d'Administration.

Julien FREYBURGER